

MAIRIE DE LALANDE-EN-SON

COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL du 20 Juillet 2010

PRESENTS : MM R. PEREZ – B. CAUBET – M. CHEVALIER
Mmes E. BOCKSTAL – C. BREANT – D. JEANROT – M.C. LLORENS
V. ROUET – V. TERKA
MM P. LHOMOY – H. RENE – P. TACK

ABSENTS EXCUSES : M. J.L. HENNOCQUE (pouvoir à R. PEREZ) – D. MAHOT (pouvoir à V. ROUET) – T. VELU

☞ Délibération de demande de subvention : création d'un espace fitness de plein air

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré (pour : 13, contre : 0, abstention : 0) :

- **Décide** la réalisation d'un espace fitness sur un terrain communal situé « Rue du Buquet ».
- **Accepte** l'estimation prévisionnelle des travaux de **19.512,50 Euros HT** présentée par la Présidente de la C.C.P.B validée par la directrice des services ;
- **Accepte** le montant de l'opération présenté par le service intercommunal ingénierie conseil de la C.C.P.B. à **22.312,50 Euros HT**, soit **26.685,75 Euros TTC** ;
- **Sollicite** une aide pour assurer le financement de l'opération.

☞ Travaux à prévoir pour 2011 : Travaux de rénovation de l'église

La commune de LALANDE-EN-SON souhaite réaliser des travaux de rénovation de l'église : Révision du clocher, réfection du plancher au niveau du beffroi du clocher, restauration des panneaux muraux dans l'église et murs derrière ces panneaux.

Afin de garantir le patrimoine de la commune, il est souhaitable de réaliser des travaux de rénovation dans l'église qui deviennent urgents.

Le montage du dossier est encours afin de demander une subvention pour mener à bien ce projet.

☞ Contrôle de sécurité des installations électriques, coffrêts forains et équipements sportifs

Monsieur le Maire présente les deux devis effectués par les sociétés Apave et Dekra pour la réalisation des vérifications annuelles des installations électriques des bâtiments communaux, coffrêts forains, équipements sportifs.

Le devis de la société Apave s'élève à la somme de 2.289,55 € TTC.

Le devis de la société Dekra s'élève à la somme de 2.810,70 € TTC.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide (pour : 14, contre : 0, abstention : 0) :

- Décide de retenir la société Apave pour effectuer le contrôle annuel 2010.

☞ Affaires Diverses

◆ Logement vacant aux Pommiers

Monsieur le Maire fait part aux membres du Conseil Municipal qu'un logement se libère prochainement aux Pommiers et demande d'en informer la population de manière que chacun puisse proposer sa candidature.

Le Maire

Ramon PEREZ

PS : Information aux administrés

Des travaux de renforcement de rives sur le CV n° 3 « Rue de Lalande en Son » vont être réalisés par la commune du Coudray St Germer du 16 Août au 15 Octobre 2010.

Un arrêté municipal réglementant la circulation a été pris par le maire du Coudray St Germer et est affiché en mairie.